## PROCES-VERBAL de la séance du Conseil Municipal du JEUDI 15 DECEMBRE 2016

Le 15 décembre 2016 à 20h30, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués en date du 8/12/2016, se sont réunis à la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Christiane PREVOST, Maire.

<u>Etaient présents</u>: MM PREVOST Christiane; BOEUF Pascal; PIERRON Pierrette; BREHIER Jacques; NORMAND Isabelle; NICOLAS Marie-Noëlle; PLON Patrick; GENTIL Christian; LOISEAU Laurent; BOINOT

Florence; GASSELING Théo; JANOT Jean-Marie; TIREAU David

Etait représentée : Mme LACHETEAU Nathalie (pouvoir à Christian Gentil)

Absent: M PACREAU Stéphane

Présents: 13 Représentée: 1 Absent: 1 Votants: 14 Mme Florence BOINOT a été nommée secrétaire de séance Le guorum est atteint, la séance est ouverte à 20h30

Approbation du PV de la séance du 24 novembre 2016 : 13 voix POUR et 1 abstention

Remarque de M Gasseling concernant le problème des gens du voyage : il revient sur l'idée d'un terrain à Fontegrive qui pourrait être aménagé ; Mme le Maire répond que ce n'est pas du ressort de la commune, l'Ass Chemin du hérisson n'achète pas, mais aide aux démarches.

- ◆ Délibération prescrivant la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui doit être « grenellisé ». ....14 voix POUR
- ◆ Tarifs de locations des salles communales : sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, par 10 voix POUR et 4 abstentions décide de majorer les tarifs de 2 %.

Remarque : il serait nécessaire de faire passer l'information que la salle d'expositions du moulin peut être louée.

M Gasseling demande que la salle des fêtes soit gratuite une fois par an pour les associations de la commune : problème de gestion, demande de simplification ; après vote, par 11 voix POUR et 3 abstentions, le Conseil Municipal décide d'accorder une fois par an la gratuité de la salle des fêtes aux associations dont le siège est à Villefagnan.

- ◆ Tarifs de loyers communaux au 1/01/2017 : selon indice INSEE + 0.06 %
- Tarifs des redevances assainissement collectif pour 2017 : 3 propositions pour résorber le déficit de fonctionnement de 2016 (*intervention : demande si possibilité de facturer un forfait à l'habitant*). Il est voté par 13 POUR et 1 abstention l'augmentation du tarif du forfait, passant de 37 € à 42.25 € et de maintenir le prix du m3 à 0.6709 €.
- Proposition de mutualisation des redevances d'occupation du domaine public des réseaux électriques et communications électroniques avec le SDEG 16 en contrepartie de financement réduit de 35 % pour la commune sur des travaux d'effacement de réseaux téléphoniques ... accord par 14 voix POUR
- Modification des statuts du syndicat de la fourrière (adresse du siège) .... 14 voix POUR
- ◆ Convention de mise à disposition du surveillant de baignade au service « accueil de loisirs » de la CC Val de Charente .... 14 voix POUR
- Projet d'inscription des chemins ruraux communaux dans le « plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnées » présenté par Pascal Bœuf. A prévoir formation de baliseurs bénévoles.

- ◆ **Bilan saison de pêche 2016 :** suite à réunion avec les pêcheurs, bilan satisfaisant, demande d'élagage, de vidange et curage du plan d'eau et 1 emplacement handicapé en +.
- ◆ Attributions de compensation (AC) à la CC Val de Charente : la proposition de révision libre n'ayant pas obtenu l'unanimité des votes des communes, c'est l'AC définitive qui s'applique pour 2016, soit pour Villefagnan :

AC provisoire	complément	Total AC pour 2016
91 246 €	60 680 €	151 926 €

Le Conseil Municipal prend acte et constate le montant complémentaire à verser en 2016 qui sera inscrit au budget par délibération modificative (13 voix POUR et 1 abstention).

Le Conseil Municipal décide de délibérer malgré son inquiétude sur l'avenir, conscient qu'il est nécessaire de régler le problème pour 2016 ; il demande que soit étudiée en 2017 une nouvelle proposition de révision libre moins pénalisante pour les communes ayant une école, concernant le calcul de la part investissement.

◆ **Délibération modificative n° 3 sur le budget commune** pour régularisation attribution de compensation et intégration des travaux en régie + recettes non intégrées au budget primitif (13 voix POUR et 1 abstention)

FONCTIONNEMENT Dépenses		Equilibre budget
61523 entretien voirie	10 000	
739212 complément attributions de compensation	51 926	
022 dépenses imprévues	674	68 542
023 virement à section investissement	5 942	
FONCTIONNEMENT Recettes		
74751 reversement SIVU 2014	17 500	
74832 fonds départ TP	38 300	
74838 fonds péréquation taxes mutations	6 800	68 542
722/042 immobilisations	5 942	
INVESTISSEMENT Dépenses		Equilibre budget
2313/040 travaux en régie rugby	5942	5 942
INVESTISSEMENTS Recettes		
021 Virement de section fonctionnement	5 942	5 942

- **Travaux en régie** de l'installation du bungalow sanitaires au stade de rugby pour prise en compte budgétaire des achats de matériaux et du temps passé par les agents, pour un total de 5 942 € (14 POUR).
- délibération listant les dépenses à imputer à l'article « fêtes et cérémonies »
- Questions diverses :
  - Proposition d'achat de 2 bancs et 2 banquettes pour le plan d'eau. Coût de 2 229.60 € (14 POUR)
  - Traiteur pour le repas des aînés : Le Gensac de Courcôme
  - Commande de 100 calendriers pour 612 ttc

Remarque : M Gasseling propose que la cérémonie des vœux soit ouverte à toute la population.

Séance levée à 22 h 45